

Le 26 juin 2006

## MISE À JOUR SUR LES ENGAGEMENTS RELATIFS AU SOMMET AIR PUR 2005

Le 20 juin 2005, le premier ministre de l'Ontario, Dalton McGuinty, donnait le coup d'envoi du tout premier Sommet air pur, à Toronto, et annonçait dix mesures relatives à la pollution transfrontalière. Un an plus tard, voici où nous en sommes relativement à ces dix engagements :

*Engagement n° 1 : Former une table ronde regroupant des experts canadiens et américains afin de conseiller le gouvernement de l'Ontario sur la façon de nettoyer l'air que nous avons en commun.*

- Un *Comité de direction en matière de pollution atmosphérique transfrontalière (CDMPAT)* a été formé. Il regroupe des chefs de file canadiens et américains de renom, provenant du monde des affaires, ainsi que des domaines juridique, scientifique et environnemental. Ce comité a pour mandat de conseiller la ministre de l'Environnement sur les questions relatives à la pollution atmosphérique transfrontalière et aux changements climatiques.
- Un *Comité consultatif d'experts en matière de pollution atmosphérique transfrontalière (CCEPAT)* a été formé. Il est composé de spécialistes scientifiques et techniques canadiens et américains, ayant pour tâche de mettre à la disposition de la ministre de l'Environnement des conseils crédibles et indépendants relativement à la science et à aux méthodes scientifiques éprouvées, afin de protéger au mieux la santé des Ontariens et l'environnement.

*Engagement n° 2 : Examiner de quelles façons l'Ontario peut apporter son appui aux états américains engagés dans une bataille juridique avec Washington pour assainir l'air.*

- Le 17 février 2006, le procureur général, Michael Bryant, et la ministre de l'Environnement, Laurel Broten, ont déposé des observations auprès de l'agence de protection de l'environnement américaine (*Environmental Protection Agency – EPA*), faisant état des préoccupations de l'Ontario face aux projets de cette agence de modifier l'examen des sources nouvelles (*New Source Review*), ce qui permettrait une augmentation des émissions provenant des centrales électriques alimentées au charbon. Les observations présentées par l'Ontario ont reçu un appui considérable de la part de l'*Ontario Medical Association*, de plus de 20 organisations non gouvernementales, de municipalités, ainsi que d'états du Nord-Est.
- Suite à cette initiative, l'Ontario déposait, le 9 mai 2006, un mémoire à titre d'*amicus curiae* (ami de la cour) à la demande du secrétaire à la justice de New York, Eliot Spitzer, dans l'affaire *United States v. Cinergy Corporation* actuellement devant la cour d'appel

des États-Unis. Cette affaire est importante pour la province car les six centrales concernées par la poursuite sont des installations anciennes émettant une quantité importante de pollution atmosphérique dans l'air que nous partageons. Tout aussi important est le fait que la décision rendue constituera un précédent jurisprudentiel dans l'interprétation des exigences de l'examen des nouvelles sources.

- L'Ontario examine actuellement la possibilité d'apporter son appui aux organisations américaines, gouvernementales ou non, qui ont entrepris une bataille juridique pour assainir l'air.

*Engagement n° 3 : Demander que la qualité de l'air soit portée à l'ordre du jour de la prochaine rencontre du Conseil des gouverneurs des Grands Lacs.*

- Le premier ministre McGuinty a assisté au sommet des leaders du Conseil des gouverneurs des Grands Lacs les 12 et 13 décembre 2005 et soulevé la question de la qualité de l'air dans la région.
- Tous les gouverneurs des Grands Lacs ont été invités à assister et/ou à participer au Sommet air pur 2006 – Une responsabilité commune.

*Engagement n° 4 : Collaborer avec l'Ohio à l'élaboration d'une entente sur l'air propre.*

- Le ministère de l'Environnement de l'Ontario a entamé des discussions avec l'Ohio concernant les initiatives d'assainissement de l'air dans la région, notamment en ce qui a trait à la possibilité de procéder à des visites d'échange d'information scientifique et technique.

*Engagement n° 5 : Examiner et mettre à jour les accords de collaboration intergouvernementaux relatifs à l'air propre existant entre, d'une part, l'Ontario et, d'autre part, New York, le Michigan, le Minnesota et le Québec.*

- La province a remis à jour les échanges avec les états de New York et du Michigan.
- L'Ontario s'efforce de renouveler les accords d'assainissement de l'air avec ces deux états et a proposé que des lettres d'intention soient signées afin de confirmer cet engagement.

*Engagement n° 6 : Adopter des accords avec les autres états du Nord-Est américain.*

- L'Ontario a établi des relations de travail avec le *Northeast States for Coordinated Air Use Management (NESCAUM)* et participera à la prochaine réunion du conseil d'administration qui aura lieu du 28 au 30 juin 2006.
- Tous les gouverneurs du Nord-Est ont été invités à assister et/ou à participer au Sommet air pur 2006.

*Engagement n° 7 : Créer une unité de lutte contre la pollution transfrontalière au sein du ministère de l'Environnement afin de s'assurer que toutes les ressources scientifiques sont mises à contribution pour trouver une solution à ce problème.*

- L'Unité de lutte contre la pollution atmosphérique transfrontalière mise sur pied par le ministère de l'Environnement a pour tâche de coordonner les activités du gouvernement dans ce domaine et de canaliser ses ressources de façon appropriée.

*Engagement n° 8 : Rencontre avec les co-présidents canadiens et américains du Comité mixte international afin de discuter de la qualité de l'air dans le Nord-Est.*

- L'Ontario a rencontré les co-présidents canadiens et américains du Comité mixte international afin d'entamer un dialogue portant sur les questions binationales relatives à la qualité de l'air.
- La ministre de l'Environnement a invité les co-présidents à assister au Sommet air pur 2006.

*Engagement n° 9 : Collaborer avec le Québec afin d'assainir l'air.*

- L'Ontario poursuit le dialogue avec le Québec afin de trouver des façons d'assainir notre air commun.
- L'Ontario et le Québec ont signé une *Entente concernant les impacts environnementaux transfrontaliers* lors du Sommet air pur 2006. Cette entente fait partie d'un *Protocole de coopération entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'Ontario* signé par le premier ministre McGuinty et le premier ministre Jean Charest le 2 juin 2006.

*Engagement n° 10 : Écrire au premier ministre du Canada et entamer un échange avec l'ambassadeur canadien à Washington au sujet des initiatives permettant de faire avancer la question de la pollution atmosphérique transfrontalière.*

- Les 9 et 10 mai 2006, la ministre Broten a abordé la question de l'air transfrontalier avec l'ambassadeur canadien à Washington, M. Wilson. En outre, la ministre a entamé des échanges avec plusieurs fonctionnaires fédéraux importants, des sénateurs, des membres du congrès, des membres de la Chambre des représentants, et des organisations non gouvernementales.

-30-

Renseignements :

Anne O'Hagan  
Bureau de la ministre  
(416) 325-5809

John Steele  
Ministère de l'Environnement  
(416) 314-6666

*Also available in English.*

[www.ene.gov.on.ca](http://www.ene.gov.on.ca)